

## Impact spatial du commerce de poisson à Éplémlan et à Grand-Drewin : Deux localités du littoral est et ouest de la Côte d'Ivoire

### [ Spatial impact of the fish trade at Éplémlan and Grand-Drewin : Two localities on the east and west coast of Côte d'Ivoire ]

*DOSSO Yaya<sup>1</sup>, KOUMAN Koffi Mouroufié<sup>2</sup>, and KOFFIÉ-BIKPO Céline Yolande<sup>3</sup>*

<sup>1</sup>Doctorant, Université Félix Houphouët Boigny-Abidjan Institut de Géographie Tropicale, Côte d'Ivoire

<sup>2</sup>Maître-Assistant, École Normale Supérieure-Abidjan, LIMERSSAT-IGT Université Félix Houphouët Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire

<sup>3</sup>Professeur titulaire de Géographie, IGT, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Copyright © 2018 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** This article sheds light on the differential contribution of the fish trade to the development of Éplémlan and Grand-Drewin; two localities of lagoon and maritime fishing. They represent the first edge-field markets in their respective sub-prefectures and economic life is polarized by the fish trade. How does the sale of fish sale mark the space in these villages? It is therefore necessary to analyze the spatial impact of this activity in these rural areas. The study was based on desk research, observation and questionnaire survey.

It turns out that the fish trademarks more space in Éplémlan than in Grand-Drewin. This is justified by the strong involvement of the indigenous populations who invest their income in improving their living environment. This is not the case in Grand-Drewin where the activity is under the control of foreign actors whose income is transferred to their countries of origin; hence the precariousness of the living environment.

**KEYWORDS:** Côte d'Ivoire, Éplémlan, Grand-Drewin, coastline, spatial impact, fish trade.

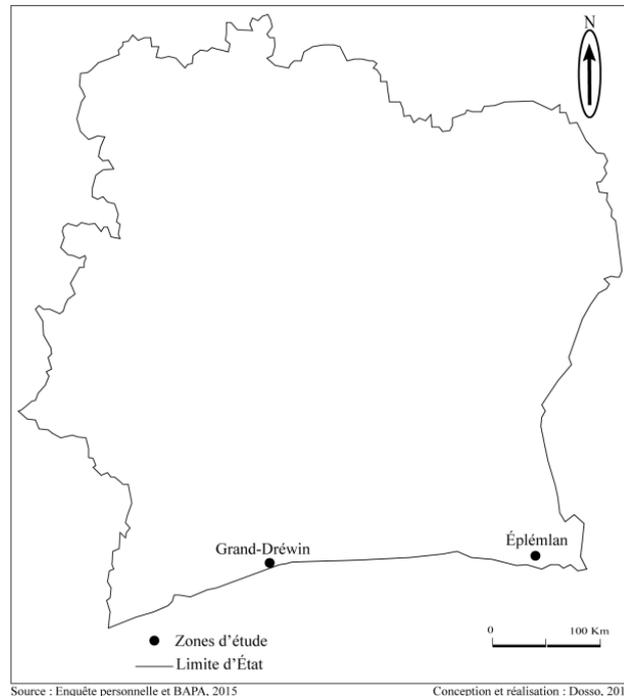
**RÉSUMÉ:** Cet article apporte un éclairage sur l'apport différencié du commerce du poisson au développement d'Éplémlan et de Grand-Drewin ; deux localités respectives de pêche lagunaire et maritime. Elles représentent les premiers marchés bords-champs dans leurs sous-préfectures respectives et la vie économique y est polarisée par le commerce de poissons. Comment la vente de vente de poissons marque-t-elle l'espace dans ces villages ? Il s'agit donc d'analyser l'impact spatial de cette activité dans ces espaces ruraux. L'étude s'est faite à partir de la recherche documentaire, de l'observation et de l'enquête par questionnaire.

Il en ressort que le commerce du poisson marque plus l'espace à Éplémlan qu'à Grand-Drewin. Cela se justifie par la forte implication des populations autochtones qui investissent leurs revenus dans l'amélioration de leur cadre de vie. Cela n'est pas le cas à Grand-Drewin où l'activité est sous la mainmise d'acteurs étrangers dont les revenus sont transférés dans leurs pays d'origine ; d'où la précarité du cadre de vie.

**MOTS-CLEFS:** Côte d'Ivoire, Éplémlan, Grand-Drewin, littoral, impact spatial, commerce du poisson.

## 1 INTRODUCTION

Éplémlan et Grand-Drewin sont deux localités respectivement situées dans le Sud-est et le Sud-ouest de la Côte d'Ivoire comme l'indique la figure 1 suivante :



**Fig. 1. Localités étudiées**

Appartenant respectivement aux Sous-préfectures d'Adiaké et de Sassandra, ces villages sont les premières zones de débarquements des pêches artisanales lagunaire et maritime.

Plusieurs études, consacrées à la pêche lagunaire et maritime en Côte d'Ivoire, privilégient des aspects liés aux volumes et aux matériels des captures, au traitement et à la conservation des espèces, aux caractéristiques sociodémographiques des acteurs ainsi qu'aux principes et règlements de la pêche durable. Ainsi, FIRCA (2013), Kouman (2008), Anoh (2007), Tall (2004), Chaumet (2000) et Koffié-Bikpo (1997) ont abordé les emplois induits par cette activité. Pour eux, le secteur halieutique participe à la lutte contre la pauvreté à travers de nombreux emplois créés dans les domaines de la production, de la transformation et de la commercialisation du poisson. A Adiaké, zone de pêche continentale, on note une forte implication des femmes dans la vente de poissons (Traoré, 1996). De plus, les revenus générés par ce commerce sont utilisés pour améliorer les conditions de vie des populations à travers la création et l'entretien d'équipements, d'infrastructures et d'habitations de qualité (Koffié-Bikpo et al., 2017). Par contre, à Grand-Drewin, zone d'intense développement de la pêche maritime, la situation inverse. En effet, la vie économique y est polarisée par cette activité qui mobilise plus de 89 % de sa population (Kouman et Dosso, 2017). De plus, sa production, évaluée à 701, 07 tonnes, est doublement supérieure à celle d'Éplémlan (Bureau de Pêche et Aquaculture de Sassandra, 2015). Cependant, sa signature spatiale y est faible au regard de la précarité des installations qui en résultent (Kouman, 2008 ; Kouman et Dosso, *op.cit.*) ; d'où l'interrogation suivante : pourquoi l'impact spatial du commerce du poisson est-il plus notable à Éplémlan qu'à Grand-Drewin alors qu'elle y est plus dynamique ?

Le traitement de cette question a conduit à, d'abord analyser l'apport socioéconomique et spatial de ce commerce dans ces deux localités au moyen de certains outils et méthodes.

## 2 OUTILS ET MÉTHODES

L'étude s'est faite à partir de la recherche documentaire et d'enquêtes de terrain. Les principaux documents consultés portent sur les marchés, les commerçants, le traitement et les prix de vente des poissons des pêches artisanales maritime et fluvio-lacustre. Parmi ceux-ci, figurent ceux d'Anoh (2007), de FAO (2008a, 2008b). D'autres auteurs dont Coulibaly (2010),

EMMA (2011), Kouman (2008), Kouman et Dosso (2017), Koffié-Bikpo et al. (2017), s'intéressent à l'apport de la pêche dans le développement de la Côte d'Ivoire.

L'enquête de terrain a été précédé du choix des enquêtés par tirage stratifié. Cette méthode a permis de constituer des groupes de pêcheurs, de transformateurs, de mareyeurs, de vendeurs, de consommateurs desquels sont tirés respectivement les individus à enquêter. L'effectif de la population-mère étant connu, le nombre de personnes à enquêter a été obtenu à partir de la formule suivante :

$$n = t^2 \cdot \frac{p(1-p)}{e^2} \cdot \frac{N-n}{N-1}$$

N= taille de la population-mère, n = taille de l'échantillon, e = marge d'erreur, t = coefficient de marge et p = proportion des éléments de la population-mère. Le coefficient de marge déduit du taux de confiance détermine la fiabilité voulue pour la taille de l'échantillon. Les valeurs obtenues sont inscrites dans ce tableau ci-après.

**Tableau 1. Valeur du coefficient déduit du taux de confiance (t)**

Taux de confiance (%)	Coefficient de marge (t)
90 %	1,65
95 %	1,96
99 %	2,57

La fonction p.(1-p) varie entre les valeurs 0 et 0,25 avec une moyenne de 0,175. Sa valeur maximale de 0,25 est utilisée pour majorer la taille de l'échantillon. Par contre, pour obtenir une approche plus fine qui minimise l'erreur faite sur de cette évaluation, le choix s'est porté sur la valeur moyenne de p, soit 0,175 correspondant à 0,226. Cette approche a permis de jauger de la représentativité de l'échantillon (n).

La détermination de la taille de celle-ci s'est appuyée sur un taux de confiance de 90 % correspondant à un coefficient (t) de 1,65 avec une marge d'erreur de 10 % : soit e =0,1. Aussi, avons-nous 0,175 comme valeur moyenne de p ; soit 0,226. Enfin, N représentant l'effectif de chaque catégorie de la population cible, nous avons remplacé e, t et p par leurs valeurs respectives pour aboutir à la formule suivante :

$$n = (1,65)^2 \cdot \frac{0,226(1-0,226)}{(0,1)^2} \cdot \frac{N-n}{N-1} \quad n = N \cdot \frac{47,623059}{N + 46,623059} \quad n = N \cdot \frac{48}{N + 47}$$

Les différents échantillons obtenus par groupe d'acteurs à travers cette application numérique sont contenus dans le tableau suivant :

**Tableau 2. Taille de l'échantillon**

Acteurs		Pêcheurs	Mareyeurs	Transformateurs-vendeurs	Transporteurs	Consommateurs
Éplémlan	Pm	206	00	75	00	702
	É	39	00	29	00	45
Grand-Dréwin	Pm	170	00	440	00	690
	É	37	00	44	00	45

Source : Estimation INS (2014), Bureau Aquaculture et Pêches d'Adiaké et de Sassandra, 2015 et calculs personnels, 2015

NB : Pm = population-mère, É= échantillon

Ces échantillons étant connus, la collecte des données primaires à Éplémlan s'est faite successivement par observation, entretien et par l'administration d'un questionnaire.

L'observation a consisté à faire des investigations sur le terrain pour nous imprégner du déroulement du commerce du poisson et de son emprise spatiale. Les entretiens se sont déroulés le 29 juin 2015 avec les responsables de la Direction Départementale des Productions Halieutiques et du Bureau Aquaculture et Pêche. Ils ont porté sur les statistiques de la pêche, les activités annexes, les acteurs et la production commercialisée.

Les échanges avec les chefs des communautés de pêche les 28 juin, 1<sup>er</sup> et 02 juillet 2015 sont axés sur leur organisation socioprofessionnelle. Du 03 au 04 juillet 2015, avec les responsables des vendeurs, nous avons planché sur le traitement du poisson, les marchés et leur organisation socioprofessionnelle. Du 05 au 07 juillet 2015, ont suivi les entretiens avec le chef de village sur l'historique des infrastructures et des équipements collectifs (écoles, dispensaires, infirmeries, logements d'enseignants et agents de santé, routes) afin de connaître ceux qui découlent du commerce du poisson.

Quant à l'enquête par questionnaires, les questions ont été administrées à un échantillon de 113 acteurs dont 39 pêcheurs, 29 transformateurs-vendeurs et 45 consommateurs du 08 au 19 juillet 2015, en avril et août 2016.

La première phase de collecte de données primaires à Sassandra part du 28 juillet au 26 août 2015, la seconde en décembre 2015 et la dernière, en juillet 2016. Les entretiens ont été menés avec les agents de la Direction Départementale des Productions Halieutiques le 30 juillet 2015 et avec ceux du Bureau Aquaculture et Pêches le 08 août 2015. Les questionnaires ont été adressés à 126 acteurs échantillonnés dont 37 pêcheurs, 44 transformateurs-vendeurs et 45 consommateurs du 25 au 30 décembre 2015 et du 1<sup>er</sup> au 25 juillet 2016. La période du 27 au 30 juillet 2016 a été consacrée aux entretiens avec le chef et la notabilité dudit village.

Différents types de traitements ont été utilisés selon la nature des données. Ainsi, les logiciels Excel et Word ont servi à établir des tableaux et des graphiques. Aussi, avons-nous utilisé Arcgis 10.3 et Qgis 2.6.1 pour la confection des cartes. À l'issue du traitement des données, les résultats obtenus se présentent comme suit :

### 3 RÉSULTATS

#### 3.1 UN ARRIÈRE-PAYS HALIEUTIQUE PLUS VASTE À GRAND-DREWIN QU'À ÉPLÉMLAN

Le poisson de la pêche d'Éplémilan est vendu dans le quart sud-est du territoire ivoirien comme l'indique la figure 2 suivante :

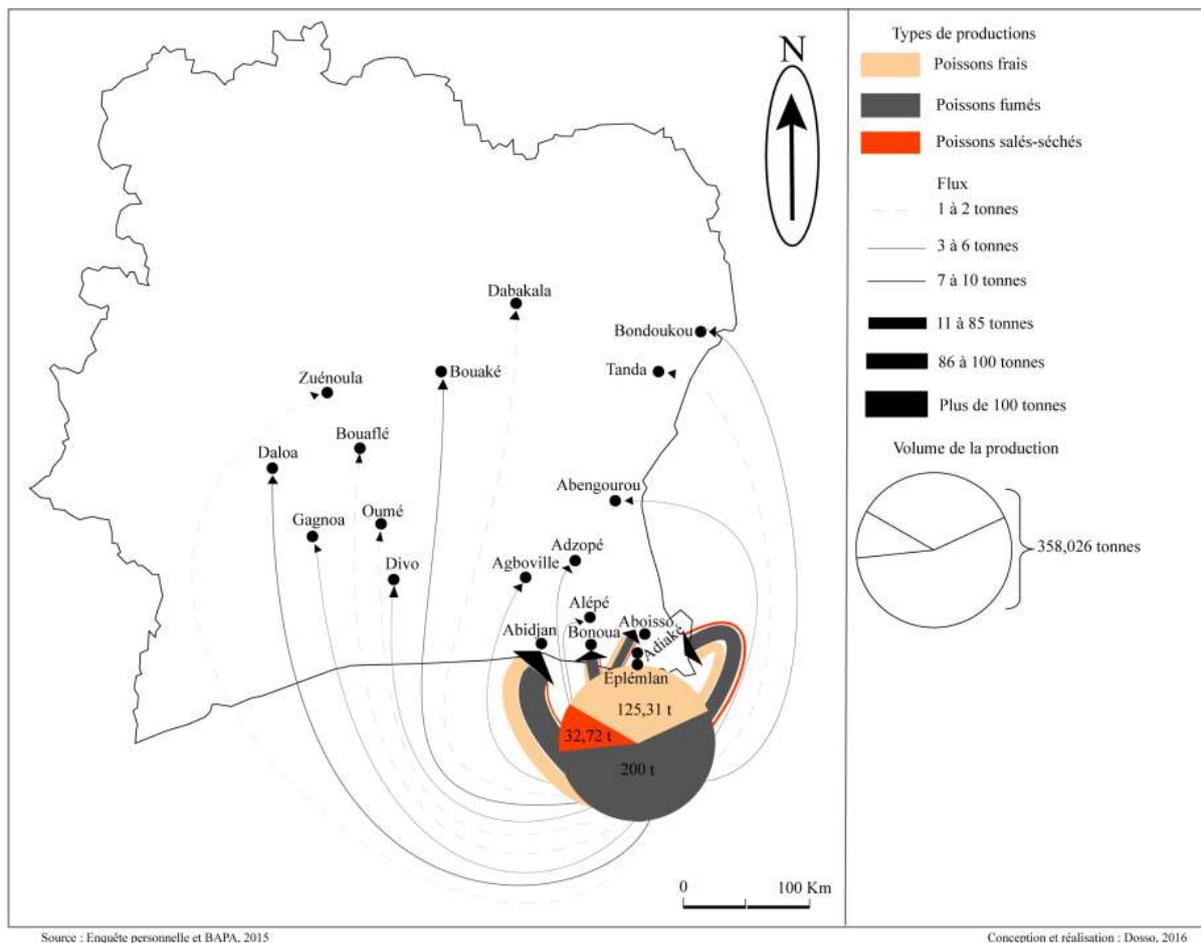
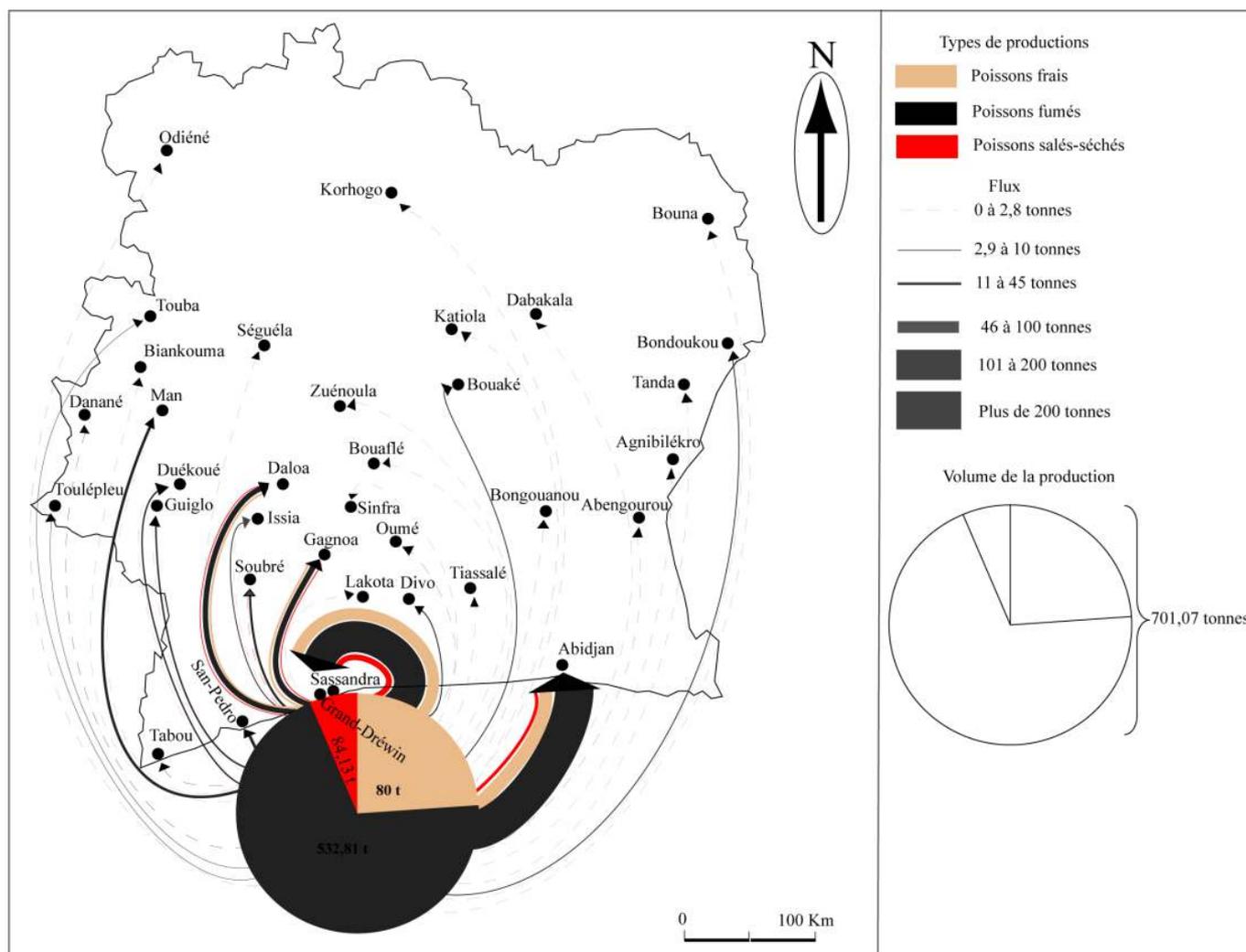


Fig. 2. Flux et réseau de distribution du poisson de la pêche locale d'Éplémilan

La production fraîche d'Éplémlan représente 35 % de la production totale du département d'Adiaké. Elle est vendue dans des localités proches telles qu'Abidjan, Bonoua et Aboisso. Les poissons transformés (fumés, séché-salés) se retrouvent aussi bien sur ces mêmes marchés que sur certains marchés lointains dont Divo, Gagnoa, Oumé, Daloa, Dabakala, Bondoukou, Bouaké, Zuénoula, Bouaflé. En 2015, Abidjan a reçu 40 % de cette production totale ; soit 143,21 tonnes composées de 50,12 tonnes de poissons frais et 93,08 tonnes de poissons transformés. La ville d'Adiaké en a reçu 90,10 tonnes ; soit 25,16 % de la production totale. La quantité de poissons vendue à Aboisso s'élève à 11,45 tonnes contre 14,08 tonnes pour Bonoua. Les localités lointaines en ont reçu chacune moins de 2 % de poissons fumés.

Comme le témoigne la figure 3 ci-après, Grand-Drewin a un arrière-pays halieutique plus important qu'Éplémlan.



Source : Enquête personnelle et BAPS, 2015

Conception et réalisation : Dosso, 2016

**Fig. 3. Flux et réseau de distribution du poisson de la pêche locale de Grand-Drewin**

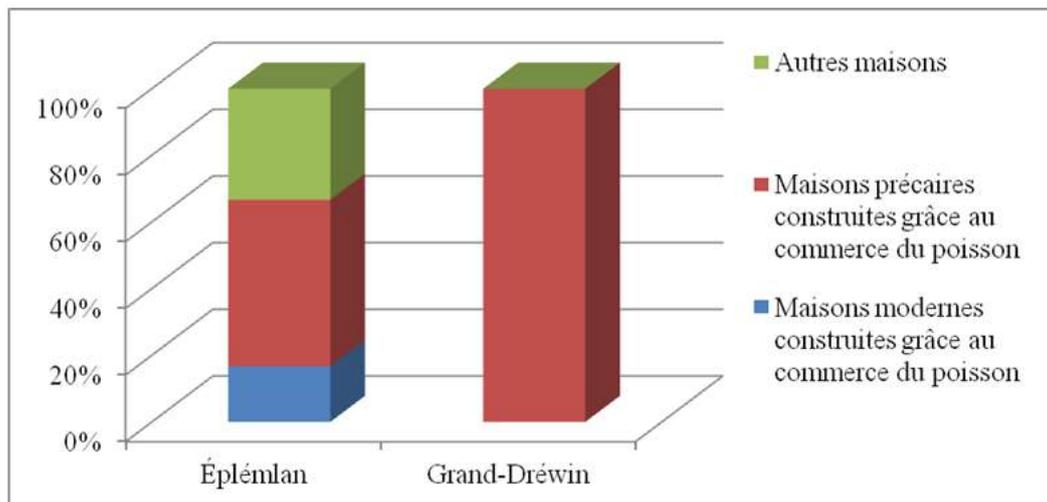
Abidjan est aussi la première destination de la production de Grand-Drewin. En 2015, sur une production totale de 701,07 tonnes, elle en a reçu 203,31 tonnes ; soit 29 % contre 162,88 tonnes (23,23 %) pour la ville de Sassandra. Daloa, Gagnoa, Méagui, Man, San-Pedro et Soubré sont les destinations secondaires. Les villes de Guiglo, Duekoué, Touba, Sinfra reçoivent des quantités marginales. Cependant, de nombreux investissements réalisés dans le secteur du commerce du poisson marquent différemment l'espace à Éplémlan et à Grand-Drewin.

### 3.2 UNE ACTIVITÉ À IMPACT SPATIAL PLUS NOTABLE À ÉPLÉMLAN QU'À GRAND-DREWIN

Contrairement à Grand-Drewin, la vente du poisson marque plus l'espace à Éplémlan.

- **Des habitations modernes issues du commerce du poisson à Éplémlan contrairement à Grand-Drewin**

De nombreux acteurs du commerce du poisson d'Éplémlan ont réussi à bâtir des habitations modernes grâce à leurs revenus à l'opposé de ceux de Grand-Drewin qui habitent, pour la plupart, dans des maisons précaires comme le prouve l'illustration suivante.



**Fig. 4. Répartition des habitations d'Éplémlan et de Grand-Drewin selon la qualité et la source de financement**

69,56 % des habitations d'Éplémlan contre 100 % à Grand-Drewin sont le fait du commerce du poisson. Mais alors que celles de Grand-Drewin sont en banco et en matériaux de récupération, Éplémlan enregistre 16,66 % construits en dur avec des toitures en tôles du fait des actifs du commerce du poisson. Celles-ci sont à l'image des photos suivantes :



**Photo 1 : Une maison moderne issue du commerce du poisson à Éplémlan**

*Cliché : Dosso, 2015*



**Photo 2 : L'habitat des pêcheurs de Grand-Drewin**

*Cliché : Dosso, 2015*

Ces photos 1 et 2 illustrent respectivement une maison moderne d'un pêcheur à Éplémlan et une vue de l'habitat de pêcheurs de Grand-Drewin. Certains pêcheurs d'Éplémlan ont réussi à s'abonner à l'eau potable et à l'électricité et disposent de moyens d'information et de communication comme l'indique le tableau suivant :

**Tableau 3. Équipement des ménages de pêcheurs d'Éplémlan et de Grand-Drewin**

	Abonnés à l'électricité		Abonnés à l'eau potable		Disposant de téléphone		Équipements audio-visuels		Abonnés à canal+		Total
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	
Éplémlan	80	100	04	05	80	100	80	100	03	3,75	80
Grand-Drewin	00	00	00	00	95	100	40	42,10	00	00	95

Source : Enquêtes personnelles, 2015 et 2016

Nbr = nombre

Tous les ménages de pêcheurs d'Éplémlan sont abonnés au réseau d'électricité et disposent de moyens d'information et de communication (téléphone portable, radio, télévision). 3,75% sont abonnés à la chaîne de télévision privée canal+ horizon et 5 % à l'eau potable. En raison de l'absence du réseau d'électricité à Grand-Drewin, des ménages nantis utilisent des batteries et des groupes électrogènes leur permettant de disposer de moyens d'information et de communication. La présence de ces équipements est matérialisée par des antennes implantées dans leurs cours comme l'indique l'image suivante:



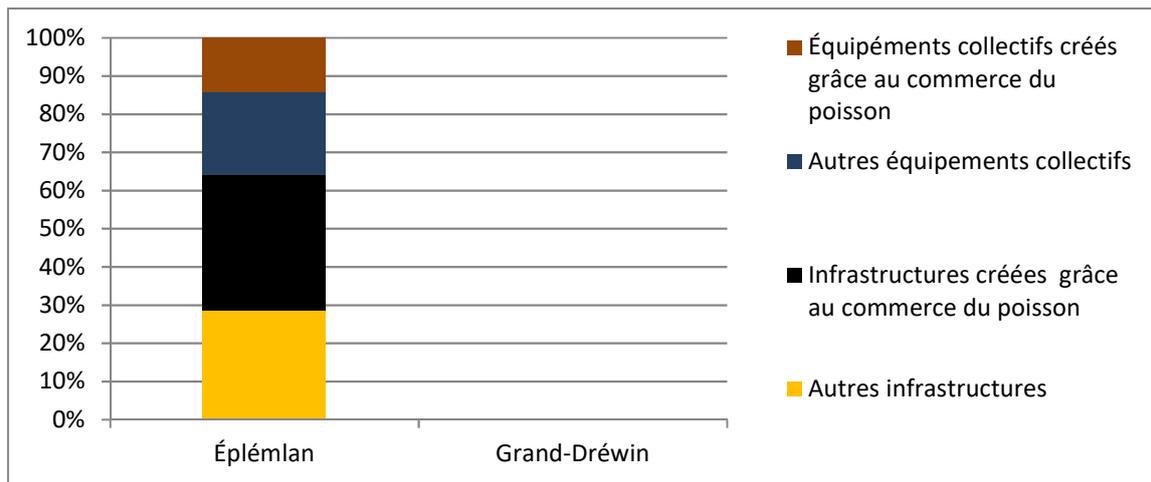
**Photo 3 : Antennes de canal horizon implantées à Éplémlan**

Cliché : Dosso, 2015

Les bouquets de la chaîne de télévisions de canal+ horizon présents dans des habitations de pêcheurs et commerçants de poisson d'Éplémlan témoignent de l'utilisation par ces acteurs de leurs revenus pour agrémenter leurs conditions de vie. Ces équipements et infrastructures résultent d'actions aussi bien individuelles que collectives.

- **Des infrastructures et équipements collectifs dus au commerce de poissons à Éplémlan contrairement à Grand-Drewin**

Dans le village d'Éplémlan, certains équipements et infrastructures doivent leur existence à la mutualisation des revenus des acteurs et à la politique de gestion commune des revenus de l'exploitation halieutique des baies. À Grand-Drewin, aucune infrastructure ni d'équipement collectif ne résulte du commerce du poisson. Ce village de pêcheur est dépourvu d'équipements de base (école, dispensaire, électricité, eau potable). La figure 5 ci-dessous illustre ces aspects dans ces deux localités.



**Fig. 5. Infrastructures et équipements collectifs issus du commerce du poisson à Éplémlan et à Grand-Drewin**

Source : Bureau de Pêche et Aquaculture de Sassandra, 2013 ; Direction des Pêches d'Adiaké, 2015 et enquête personnelles 2015-2016

Éplémlan abrite 9 infrastructures notamment une école, une église, 6 logements d'enseignants et une route. Cinq sont le fait du commerce du poisson. Il s'agit de l'école dont le coût de construction s'évalue à 21 000 000 F CFA, de l'église et de 4 logements d'enseignants d'un coût d'environ 5 000 000 F CFA chacun.

S'agissant des équipements, le haut-parleur et le quai sont aussi les fruits des revenus de ce commerce. L'une de ces nombreuses installations issues du commerce du poisson à Éplémlan se présente comme suit :



**Photo 4 : Une école de six classes construite par des pêcheurs à Éplémlan**

Cliché : Dosso, 2015

Cette école primaire publique d'Éplémlan (photo 4) représente une réalisation parmi tant d'autres liée aux revenus de la vente du poisson pêché dans la baie.

A l'opposé de Grand-Drewin, la vente de poisson a une forte influence spatiale à Éplémlan. En effet, ses acteurs à Éplémlan utilisent leurs revenus pour la création, l'entretien et l'amélioration d'habitations modernes, d'infrastructures et des équipements de qualité tels que des écoles, des dispensaires, des marchés, des centres culturels et des églises. C'est aussi une activité pourvoyeuse d'emplois.

### 3.3 LE COMMERCE DE POISSONS, UNE ACTIVITÉ CRÉATRICE D'EMPLOIS À EPLÉMLAN ET À GRAND-DREWIN

À Éplémlan, sur 702 habitants (INS, 2014), 281 vivent de la vente de poissons et d'une diversité d'activités induites ; soit 40,02 % de la population villageoise. La proportion de la population impliquée dans ces activités à Grand-Drewin s'élève à 88,04 % ; soit 610 acteurs sur une population totale de 690 (INS, *op.cit.*). Ces activités se présentent comme suit :

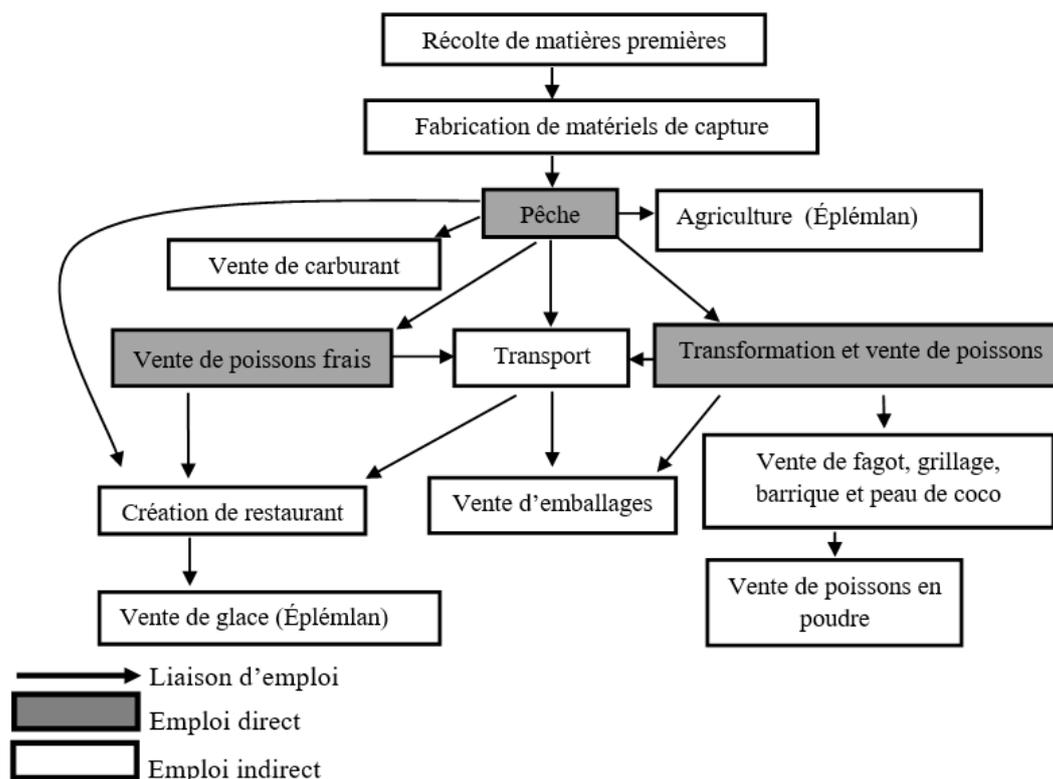


Fig. 6. Emplois liés au commerce du poisson à Éplémlan et Grand-Drewin

Source : enquête personnelle, 2015, 2016

La vente de poisson génère une diversité d'emplois directs et indirects. Les emplois directs se composent de la pêche, du mareyage, de la transformation et de la vente de poissons fumés et séchés-salés. Les emplois indirects se chiffrent en une dizaine d'activités complémentaires dont la restauration, le transport, la vente d'emballages et de fagot (figure 6).

En somme, plusieurs activités dont la restauration, la transformation, le transport, la fabrication et la vente d'emballages, de matériels de transformation, de glace et l'agriculture se développent à Éplémlan et à Grand-Drewin du fait de ce commerce. Cependant, contrairement à Grand-Drewin, il a une forte influence spatiale à Éplémlan. En effet, le développement d'Éplémlan est étroitement lié à la pêche et au commerce du poisson grâce auxquels l'école, l'église, des logements d'enseignants et la route sont, soit réalisés, soit entretenus. Deux raisons fondamentales expliquent ce paradoxe.

### 3.4 L'IMPACT SPATIAL DIFFÉRENCIÉ DU COMMERCE DU POISSON À ÉPLÉMLAN ET À GRAND-DREWIN : DES RAISONS MULTIPLES

Deux raisons essentielles expliquent la forte influence spatiale du commerce du poisson à Éplémlan qu'à Grand-Drewin. La première est liée à une mainmise des acteurs étrangers sur ce commerce à Grand-Drewin contrairement à Éplémlan. La seconde est la faible participation de cette activité à l'amélioration du cadre de vie à Grand-Drewin.

- **Une mainmise des étrangers sur ce commerce à Grand-Drewin contrairement à Éplémlan**

Les illustrations suivantes témoignent de la forte implication des acteurs ivoiriens dans les activités de vente de poissons à Éplémlan alors que celles de Grand-Drewin sont monopolisées par les étrangers.

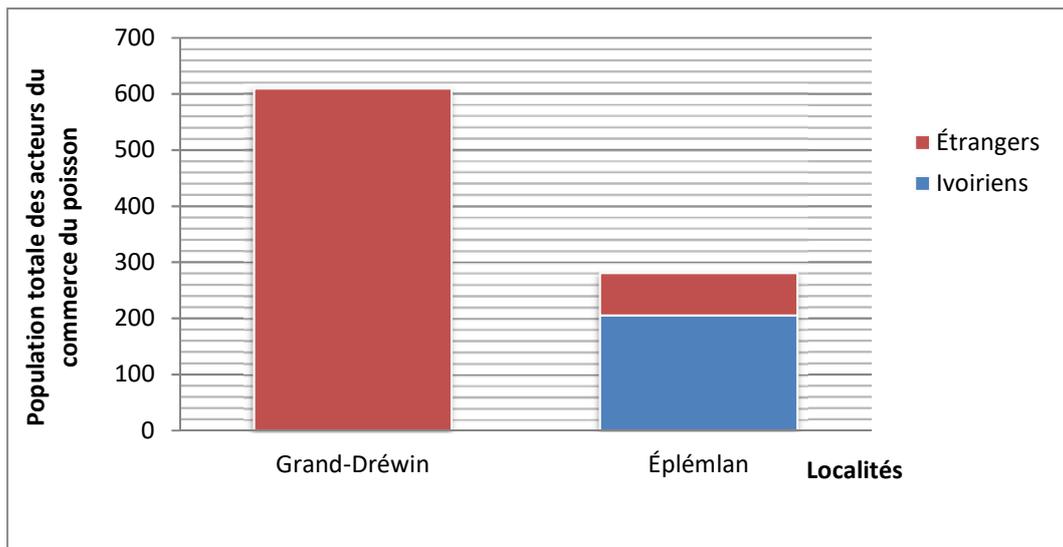


Fig. 7. Proportion d'Ivoiriens et d'étrangers dans le commerce du poisson à Grand-Drewin et à Éplémlan

Source : Bureau de Pêche et Aquaculture de Sassandra, 2013 ; Direction des Pêches d'Adiaké, 2015 et enquête personnelle, 2015-2016

Contrairement à Éplémlan, la population étrangère engagée dans ce commerce à Grand-Drewin est largement supérieure à celle des Ivoiriens. Elle est de 100 % alors qu'à Éplémlan, les Ivoiriens composent 72 %. Ce fort engagement des Ivoiriens dans ce commerce à Éplémlan, à l'opposé de Grand-Drewin, explique sa forte influence dans le développement du village. À cela, s'ajoute l'absence du commerce du poisson dans l'amélioration du cadre de vie à Grand-Drewin contrairement à Éplémlan.

- **Une absence du commerce du poisson dans l'amélioration du cadre de vie à Grand-Drewin**

La création de baies ou réserves lagunaires dans certains villages de la sous-préfecture d'Adiaké dont Éplémlan a favorisé leur développement. L'idée de réglementer la pêche dans celles-ci par riverains à partir de 1986 s'est consolidée au fil du temps sous le contrôle de la direction des pêches. Cette dernière, pour mieux règlementer la rendre effective, a sollicité et obtenu des riverains la mise en place de comités de surveillance des pêches dans tous les villages. Les baies ont été créées dans le but de développer les villages riverains. Les revenus générés par leur exploitation ont servi à créer nombre d'équipements et infrastructures collectifs. Par contre, à Grand-Drewin, aucune initiative n'est mise en place par les acteurs pour son développement. Ils expatrient leurs revenus dans leurs pays respectifs d'origine. D'ailleurs, 98 % des pêcheurs étrangers enquêtés dans ce village ont déclaré faire parvenir tous les six mois des sommes d'argent fluctuant entre 150 000 et 200 000 francs CFA à leurs parents restés dans leurs pays d'origine.

En somme, deux facteurs expliquent l'impact spatial différencié du commerce du poisson à Éplémlan et à Grand-Drewin. La principale est liée à la nationalité des acteurs. À Grand-Drewin, il n'y a que des étrangers impliqués dans cette activité. À Éplémlan, au contraire, les Ivoiriens détiennent le monopole et investissent en vue d'améliorer leur cadre de vie.

#### 4 DISCUSSION

Le poisson de la pêche d'Éplémlan et de Grand-Drewin est largement commercialisé en dehors des dites localités comme l'ont déjà révélé Hauhouot (2004), FAO (2005) et Kouman (2008). Pour Hauhouot (2004), la pêche à Adiaké est importante mais ne couvre pas les besoins locaux car seulement le quart de la production est écoulé dans la région. Le reste est acheminé en direction du marché abidjanais. Selon la FAO (2005), 54 % du poisson fumé d'Adiaké sont acheminés vers Abidjan, 17 % vers Aboisso, 11 % vers Grand-Bassam. Quant à Kouman (2008), la production maritime du Sud-ouest ivoirien a été distribuée dans 32 départements.

Le commerce du poisson contribue à l'amélioration du cadre de vie des populations à Éplémlan contrairement à Grand-Drewin. En effet, pendant que les installations qui en résultent sont précaires à Grand-Drewin, il concourt à la création et à l'entretien d'habitations, d'équipements et d'infrastructures modernes au profit de la population à Éplémlan. Cela corrobore les résultats de Koffié-Bikpo (1997), d'Anoh (2007), de Kouman (2008), de Kouman et Dosso (2017) et de Koffié-Bikpo et al.

(2017). En fait, Koffié-Bikpo (1997), Kouman (2008) et Kouman et Dosso (2017) soutiennent la faible signature spatiale du commerce du poisson à Sassandra, tandis que Anoh (2007) montre sa participation à la création, l'entretien et l'amélioration d'écoles, de centres de santé, de marchés, de lieux de culte, de centres culturels dans la partie Sud-est, notamment à Adiaké.

C'est une activité pourvoyeuse d'emplois à Éplémlan et à Grand-Drewin en raison du grand nombre d'acteurs impliqués et de la diversité d'activités annexes. Cela confirme les résultats d'Anoh (*op.cit.*), de FAO (2008a) et de Chaumet (2000). Pour Anoh (*op.cit.*), le secteur des pêches au sens large, y compris la transformation, joue un important rôle social. L'activité emploie directement 70 000 hommes tout en faisant vivre indirectement près de 400 000 personnes. Quant à la FAO (*op.cit.*), elle estime à 23 029 emplois directs contre 80 000 emplois indirects induits par la pêche. Chaumet (*op.cit.*) affirme que la commercialisation des produits génère une importante activité de transformation artisanale et de distribution avec plus de 10 000 fumeuses et d'innombrables vendeuses.

Deux raisons fondamentales expliquent l'empreinte spatiale différenciée du commerce du poisson à Éplémlan et à Grand-Drewin. Il s'agit de la forte implication des Ivoiriens d'une part, et la participation à l'amélioration du cadre de vie à Éplémlan contrairement à Grand-Drewin. En effet, les Ivoiriens qui ont la mainmise sur l'activité de pêche à Éplémlan font des investissements substantiels pour améliorer leur condition de vie.

## **5 CONCLUSION**

Cette étude analyse l'impact spatial différencié du commerce du poisson à Éplémlan et à Grand-Drewin. Il en résulte que les installations générées à Grand-Drewin sont précaires alors que celles d'Éplémlan sont de type moderne. À Éplémlan, cela se justifie par une forte implication des autochtones dans ce commerce qui, d'ailleurs, participent à l'amélioration du cadre de vie alors que les étrangers, prédominants à Grand-Drewin, rapatrient leurs revenus dans leurs pays respectifs ; d'où la faible influence spatiale.

## **REFERENCES**

- [1] Anoh K. P., 2007 : *Pêche, aquaculture et développement en Côte d'Ivoire*, thèse de doctorat de géographie, université de Nantes, 334 p.
- [2] Bureau de Pêche et Aquaculture de Sassandra, 2013 : *Rapport d'activités annuelles*, BPAS, 25 p.
- [3] Bureau de Pêche et Aquaculture de Sassandra, 2015 : *Rapport d'activités annuelles*, BPAS, 39 p.
- [4] Chaumet A., 2000 : *Études des postes et d'expansion économique; la pêche en Côte d'Ivoire*, Abidjan, 35 p.
- [5] Coulibaly R., 2010 : *Analyse de la contribution de la pêche à l'économie ivoirienne*, UFRSEG, Mémoire DESS, Université de Cocody/Abidjan, 34 p.
- [6] Delaunay K., 1995 : *Les pêcheurs Fanti à Sassandra dans le contexte économique local, Séminaire sur « Croissance Démographique, Développement agricole et Environnement à Sassandra*, 14-16 Juin 1995, ORSTOM ; ENSEA, Abidjan (CIV), 117 p
- [7] Direction des Pêches d'Adiaké, 2015 : *Rapport d'activités annuelles*, DPA, 36 p
- [8] EMMA, 2011 : *La filière du poisson sec à l'Ouest de la Côte d'Ivoire*, IRC/CE, 20 p.
- [9] FAO, 2008a : *Vue générale du secteur des pêches nationales : la république de Côte d'Ivoire*, FAO, FID/CP/CIV, 43 p.
- [10] FAO, 2008b : *Cadre national des priorités à moyen terme de la FAO en Côte d'Ivoire 2009-2013*, Ministère D'État, Ministère du Plan et du Développement (CIV), 55 p.
- [11] FIRCA, 2013 : *La filière du progrès-Acte 11- à la recherche de la filière pêche et aquaculture*, Août 2013, 44 p.
- [12] Koffié-Bikpo C. Y., 1997 : *La pêche artisanale maritime en Côte d'Ivoire*. Thèse de Doctorat de l'Université de Nantes, 285 p.
- [13] Koffié-Bikpo, Kouman K. M., Dosso Y., 2017: L'impact socio-économique et spatial du commerce du poisson dans les villages lagunaires de la Sous-préfecture d'Adiaké ; in *GEOTROPE*, n°2, pp. 137-152
- [14] Hauhouot C., 2004 : Les pressions anthropiques sur les milieux naturels du Sud-est ivoirien ; in *Géo-Eco-Trop*, 28, 1-2, pp. 69-82
- [15] Kouman K. M., 2008 : Implantation des pêcheurs dans le Sud-ouest de la Côte d'Ivoire : Permanence et mutation dans l'organisation de l'espace, *Thèse de Doctorat de Géographie, IGT, Université de Cocody-Abidjan (CIV)*, 419 p.
- [16] Kouman K.M., Dosso Y. : 2017, Contribution du commerce du poisson à l'aménagement de l'espace dans la Sous-préfecture de Sassandra ; in *REGARSUDS*, IGT, pp. 1-16 p.
- [17] Tall A., 2004 : *Profil de la pêche des pays membres d'infopêche et du SADC* info SA. NORAD. p. 21-22
- [18] Traoré K., 1996 : État des connaissances sur les pêcheries continentales. *Projet FAO TCP/IVC/4553*, 131 p.